

218C0321
FR0011950732-FS0104

2 février 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIOR
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 février 2018, la société par actions simplifiée Bim¹ (54 avenue Marceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 janvier 2018, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société ELIOR et détenir 39 850 049 actions ELIOR représentant autant de droits de vote, soit 23,07% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ELIOR hors marché.

¹ Contrôlée par M. Robert Zolade.

² Sur la base d'un capital composé de 172 741 785 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.